FOOT SAVOIE

Bulletin Officiel N° 482
du Mercredi 20 mai 2020

District de Savoie de Football
B.P. N° 401—73004 CHAMBERY CEDEX
Tél. : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81
email : district@savoie.fff.fr—site : http://savoie.fff.fr

Demande de médailles District de Savoie

Les clubs qui souhaitent voir récompenser un adhérent de leur club (dirigeant, joueurs, éducateur, arbitre) par l'obtention d'une médaille de District, sont priés de bien vouloir faire parvenir, au Secrétariat du District de Savoie, une demande, **avant le 30 mai 2020**, délai de rigueur (imprimé en annexe)

Conditions

- Médaille d'Argent à partir de cinq ans dans un club
- Médaille d'Or à partir de dix ans dans un club

Cinq ans entre chaque médaille.

- Le nombre d'année en tant que joueur n'est pas pris en compte
- Une médaille par club, par année sportive
- Le club qui organise l'assemblée générale de District ou de Ligue peut demander plusieurs médailles (3) de Ligue et de District
- Le club qui fête un événement particulier (anniversaire) peut également demander plusieurs médailles (3)

Sommaire

- Comité de Direction p. 2
- Trésorerie p. 3
- Commission Sportive p. 3 à 5
- Commission des Jeunes p. 5 à 7
- Commission Féminine p. 7
- Commission Sports Etudes p. 8
- Commission Statut de l'Arbitrage p. 8
- Commission de Discipline p. 9 à 10
- Annexes : p. 11

(proposition de récompense—Décision Comité Exécutif de la FFF)

DES SAVOIE

Partenaire du District de Football de Savoie

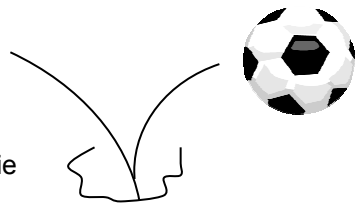

Chaque fois qu'il s'agit de faire vivre le Football, nous saisissons la balle au bond.

COMITÉ de DIRECTION

Lundi 18 mai 2020

Correspondances reçues

COMMISSION DE DISCIPLINE :
CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL : Demandes concernant les suspensions longues et les mutations
COGNIN SP : Plainte déposée concernant un match qui s'est déroulé le 08 mars 2020

Commission Jeunes et technique
AIX FC : Demande d'information au sujet des montées au niveau régional concernant les championnats jeunes
FC CHAMBOTTE : U20/ Championnat de haute Savoie

Commissions Sportive – Coupe – FUTSAL – FEMININE :
CA YENNE : Projection pour les poules seniors pour la prochaine saison
MONTMELIAN AF : Sollicite la possibilité de basculer en D4 poule B pour les seniors

Courriers Divers :
LAURA FOOT: Accessions aux Championnats régionaux U18 U16 et U15 pour la saison 2020/2021

Note aux clubs

Les clubs sont informés que la FFF et la LFA travaillent actuellement sur des procédures et modalités (techniques, juridiques et sanitaires) au sujet de la reprise d'activité en cette période de déconfinement, mais aussi sur de possibles interventions dans les écoles primaires. Nous vous ferons parvenir les documents dès leur parutions

Décision Comité Directeur

Compte tenu des circonstances, le Comité Directeur décide d'annuler l'AG du 20 juin 2020 prévue à YENNE
Le Comité Directeur, décide que l'AG de 2020/2021 se tiendra à YENNE.

PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL
SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE
UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION

450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE
Tél. : 04 79 44 16 73—Email : sp2000co@groupefrasteya.com

SPORT 2000 St Alban-Leysse

TRÉSORERIE

18 mai 2020

Reçu

Virement

G.A.P.S. : 14,65

Chèque

DOMESSIN : 14,03
Formation Module U9 : 150,00

COMMISSION SPORTIVE SENIORS

Président : Christophe VALENTINO —06 64 95 30 10
Responsable : Alain HANS—06 28 06 72 52
Foot Loisirs : Fabien FONTAINE—Patrick GIFFARD-LEVEQUE
Responsable Seniors Féminines : Jacky GACHET—06 12 22 99 82

Lundi 18 mai 2020

J.P Création
TEE-SHIRTS PERSONNALISES
www.jpcreation.fr

ATELIER DE SERIGRAPHIE
346, Rue Aristide Bergès– CHAMBERY
Tél. 04 79 25 62 71
mail. jpcreation@wanadoo.fr

Projet composition des poules Seniors pour la saison 2020/2021

Pour rappel, les tableaux de composition et de répartition des équipes sont des projets.
Les montées, les descentes et le niveau des équipes sont à ce jour arrêtés. Mais la composition et la répartition des équipes dans les différentes poules pour chaque niveau seront actées après validation des engagements et études des désidératas des clubs.

Niveau D3

Suite à la demande du club de l'AS Brison de réintégration en **D3 poule A**, la Commission sportive souhaite savoir si un autre club de la D3 Poule A désire évoluer en Poule B pour la saison 2020/2021.

Dans le cas contraire, afin d'assurer un roulement, un tirage au sort sera réalisé à l'issue de la date de clôture des engagements pour désigner un club de la poule A qui intégrera la poule B la saison prochaine.

Niveau D4 :

Suite aux demandes du club de Brison Saint Innocent et du club de Montmélian de changement de poule :
l'équipe Brison St Innocent 2 intègrera la D4 Poule A
l'équipe Montmélian AF 2 intègrera la D4 Poule B

Note au club du CA YENNE :

- Composition et répartition des équipes en D5 : le tableau qui est paru dans les derniers PV est un projet de composition de poules. Il n'est qu'une photographie de la situation à la fin du championnat 2019/2020. Selon le nombre d'équipes effectivement engagées durant l'été, il sera alors décidé du maintien ou non de deux poules.

- Montants et descendants - Nombre d'équipes par poule la saison prochaine :
La commission Sportive du District a appliqué les décisions prises par la FFF lors de son COMEX du 16 avril 2020 concernant les modalités de la fin de la saison 2019/2020 arrêtée au 13 mars 2020. A savoir qu'il est demandé aux Districts de procéder à une seule descente par poule, et pour le nombre de montées par niveau, il doit être fait application des règlements prévus au début de la saison 2019/2020, conformément au tableau des Montées/ Descentes des Règlements sportifs du District de Savoie. La règle générale de 12 équipes par poule doit donc être maintenue, et l'établissement de poules de 13 doit être exceptionnel et transitoire pour la saison prochaine.

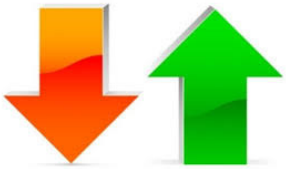

COSEEC France
Sols et Équipements Sportifs
Resp. Savoie
Gilbert GRUFFAT
Tel : 06 83 86 59 46
E Mail : gilbertgruffat@coseec.fr
Tel : 04 50 68 84 28 - Fax : 04 50 68 77 19 - Web : www.coseec.fr
PAE Les Grandes Vignes - 74330 LA BALME DE SILLINGY
Distributeur GEFISPORTS TORO RAIN BIRD

COMMISSION DES JEUNES

Président : Christophe VALENTINO—06 64 95 30 10
U17 (Cadets) : Martine LECHALARD _ 06 13 59 62 41
U15 (Minimes) : Gilles HUNSTEDT—06 11 58 79 78
U13 (Benjamins) : Hugues DIETZ—06 84 83 88 21
U11 (Pupilles) : Jérôme SPADA—06 76 04 25 57—Noël BAILLY—06 41 42 53 71
U7 (Débutants) : Edouard FROGER—06 10 56 18 18
Membre : Nicolas CAPOCASALE

Lundi 18 mai 2020

Décision de la FFF

Le Comité exécutif de la FFF a décidé le 11 mai 2020 de finalement appliquer la règle suivante pour les montées et descentes des championnats se déroulant en plusieurs phases :

« *Au regard des observations remontées à la F.F.F. par les Ligues et les Districts et compte-tenu de la spécificité de leurs épreuves, il est finalement décidé de ne pas faire d'exception pour les compétitions en plusieurs phases et donc d'appliquer la règle suivante :*

- Si la moitié au moins des matchs de la phase dans laquelle l'on se trouvait au 13 mars 2020 a été disputée, le classement à prendre en compte est celui de ladite phase arrêté au 13 mars 2020,

- À défaut, ***le classement à prendre en compte est celui arrêté à l'issue de la phase précédente****,*
- Le classement devra se faire au quotient (nombre de points / nombre de matchs) lorsque toutes les équipes n'ont pas joué le même nombre de matchs,

Sur la base du classement devant être pris en compte selon la règle ci-dessus, il est procédé aux montées règlementaires et à une seule descente, comme pour tous les autres championnats des Ligues et des Districts. »

U 17

Détermination du montant en Ligue U18 R2 à l'issue de la saison 2019/2020 :

brasserie oucédon
Une cuisine de produits frais La Ravoire tel: 04.79.44.48.36

Suite à la décision du COMEX de la FFF du 11 mai 2020, le montant en Ligue U18 R2 est déterminé par le départage du meilleur premier des poules D1 U17 à l'issue de la phase 1. Le meilleur 1er de D1 de la phase 1 du championnat U17 est déterminé par le départage au quotient (nombre de points / nombre de matchs) puisque toutes les équipes n'ont pas joué le même nombre de matchs selon les poules.

U17 D1 Poule A - Phase 1

Pl	Equipe	Quo-tient	Pts	Jo
1	**Chambéry Savoie Foot 2**	**3,00**	24	8

Classement au 13/03/2020

U17 D1 Poule B - Phase 1

Pl	Equipe	Quo-tient	Pts	Jo
1	**Gr Jeunes Epine 1**	**2,56**	23	9

Classement au 13/03/2020

Le montant en U18 R2 est donc **Chambéry Savoie Foot 2**, qui est meilleur premier des 2 poules D1 avec un quotient de 3,00.

Il est demandé au club Chambéry Savoie Foot de confirmer par écrit son souhait d'accession **avant le 3 juin 2020**.

U 15

Détermination du montant en Ligue U16 R2 et U15 R2 à l'issue de la saison 2019/2020 :

Suite aux décisions du COMEX de la FFF des 16 avril et 11 mai 2020, les montants en Ligue U16 R2 et U15 R2 sont déterminés par le départage du meilleur premier des poules D1 U15 à l'issue de la phase 1. Ces équipes ayant réalisé le même nombre de rencontre dans chaque poule, et les Règlements du District de Savoie ne prévoyant pas de règle spécifique pour le départage du meilleur premier entre 2 poules différentes, il est fait application de la règle définie par la FFF (Cf. PV du COMEX FFF du 16/04/2020) :

« Lorsqu'il s'agira de départager des équipes à égalité de position dans des poules différentes d'un même championnat, le départage se fera selon les critères suivants :
- 1er critère de départage : il sera établi un classement issu d'un mini-championnat : Départage pour l'accession : le mini-championnat oppose chaque équipe à départager aux 5 équipes les mieux classées de sa poule (y compris, le cas échéant, la ou les équipes classées devant elle et ayant déjà validé leur accession), à l'exclusion des équipes inéligibles à l'accession ; »

A l'issue de la phase 1 D1 U15, les équipes sont classées ainsi :

Meilleur 1er D1 U15 : **Saint Pierre Albigny 1**
Meilleur 2ème D1 U15 : Montmélian AF 1
Meilleur 3ème D1 U15 : Drumettaz Mouxy ES 1

Pour rappel, le Règlement sportif du District prévoit que : « *Le club dont l'équipe termine première de la poule D1 accède simultanément au championnat U16 et U15 de Ligue. Le club montant peut estimer ne pas avoir la capacité de monter simultanément en U16 et U15 de ligue, dans ces conditions, il sera demandé au club concerné de choisir et un autre club sera sollicité pour combler la montée manquante.* »

Ainsi, le club de **Saint Pierre d'Albigny** peut monter en U16 R2 et U15 R2. Il est demandé au club de Saint Pierre d'Albigny de confirmer par écrit ses souhaits d'accession **avant le 3 juin 2020**.

COMMISSION FÉMININES

Responsable :
M. Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

Note aux clubs

Si la situation le permet, la Commission Féminine organisera une réunion courant juin avec les clubs ayant une section féminine et ceux qui souhaitent en créer une dans un avenir proche.
La question se pose pour la création d'un championnat de Savoie Féminin à 11, si ce championnat ne voyait pas le jour en 2020/2021, quelle forme donnerions nous au championnat à 8 ?
Merci aux personnes intéressées et concernées de réfléchir à la situation et pourquoi pas, de proposer par mail au District des idées.

Crédit Mutuel

COMMISSION SPORTS ETUDES

A la suite des directives de la DTN :

Les tests sportifs d'entrée dans les classes foot sont annulés. La sélection des élèves se fera donc sur dossier uniquement. Julien Tranchant prendra contact avec les clubs et les collèges pour définir les dates et les modalités.

COMMISSION STATUT ARBITRAGE

Lundi 18 mai 2020

Présent : M. Denis CRESTEE

Courriers

FC NIVOLET : Nous souhaiterions pouvoir bénéficier d'un ou deux mutés supplémentaires grâce à l'arbitrage. Pouvez-vous nous indiquer comment nous pouvons savoir si nous y avons droit. Nous avons sur les deux précédentes saisons plus d'arbitres que nos obligations.

Réponse:
Le Statut de l'Arbitrage des clubs de Ligue est géré par celle-ci. Nous vous suggérons de vous adresser directement à elle pour plus de renseignements.

Jean Lain
AUTOMOBILES
WWW.JEANLAIN.COM

COMMISSION DE DISCIPLINE

Réunion du 19 mai 2020

Présents : Pascal ELHOMBRE – Patrick GALLET – Magalie JULLIARD
Daniel BARTHOLOME - Gérard BOUVIER – Mohamed DAIF - Mario LAURENCIN

Excusés : Pierrette CATANIA - Jean GENIER

Courriers

Club du Bourget du Lac : suite à votre courrier, la commission de discipline vous répond que tous joueurs ou joueuses ayant été sanctionnés d'un carton rouge ou de match de suspension avant la fin du championnat prononcée, les sanctions sont reportées à la saison prochaine. Aucunes remises de peine ne sont prévues par la FFF

Club Cœur de Savoie : suite à votre courrier, la commission de discipline vous répond que toutes sanctions décidées avant la fin du championnat sont reportées à la saison prochaine.

Club d'Ugine : la commission de discipline vous demande de nous faire parvenir un rapport concernant l'incident grave (présence d'une arme dans l'enceinte du stade), lié au match, seniors D1, UGINE/COGNIN, du 8 mars 2020

IMPORTANT

MESSAGE A TOUS LES CLUBS : Veuillez trouver en annexe la décision complémentaire du Comité Exécuti de la F.F.F. relative à l'arrêt définitif des compétitions en raison de l'épidemie de Covi 19

Information

Vous trouverez après chaque de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

(voir page suivante)

Commission de Discipline du 19 Mai 2020 - Extrait des sanctions suspensions fermes

Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
19/05/2020	D1	Joueur	A.S. D'UGINE	08/03/2020	3 MF dont Auto	09/03/2020
19/05/2020	D2	Joueur	F. C. CHAMBOTTE	08/03/2020	Auto suffisant	09/03/2020
19/05/2020	D4	Joueur	F.C. ST BALDOPH	08/03/2020	3 MF dont Auto	09/03/2020
19/05/2020	D1	Dirigeant	FC DE HAUTE TARENTAISE	07/03/2020	2 MF dont Auto	08/03/2020
19/05/2020	D1	Joueur	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE	07/03/2020	Auto suffisant	08/03/2020
19/05/2020	D4	Joueur	U.S.C. AIGUEBELLE	08/03/2020	Auto suffisant	09/03/2020

Annexes de ce Foot Savoie

- Proposition de récompense

- Décision Comité Exécutif de la FFF